

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1974)
Heft: 4

Artikel: Lettre ouverte
Autor: Chevallaz, G. A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-624628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lettre ouverte

du Comité de la SPSAS, section Vaud, à ses membres

Chers amis,

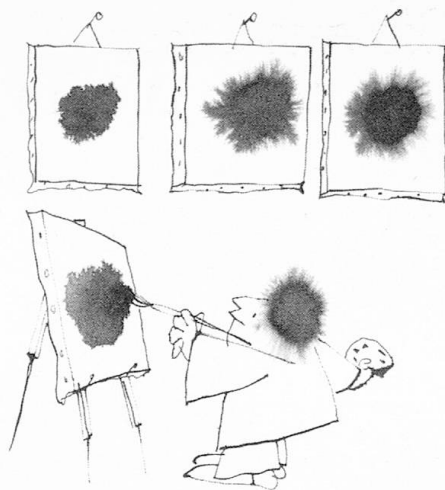
A supposer qu'il existait un art officiel que des autorités en aient dessiné étroitement les contours, que la liberté et le sens de l'expression artistique se trouvent rigoureusement codifiés, pensez-vous que les artistes cesseraient pour autant de se disputer sur des questions d'esthétique? Pensez-vous qu'il renonceraient à se regrouper en petites chapelles selon leurs affinités personnelles? Non, sûrement pas.

La liberté où se trouve chacun des membres d'une association professionnelle comme la nôtre de choisir ses propres voies d'expression, impose aux membres du comité de faire abstraction des questions esthétiques et de ne pas se laisser entraîner dans les chemins de ce qui est essentiellement subjectif. Voilà qui nous impose donc de préciser nos objectifs.

Membres passifs

Les membres passifs sont renseignés sur les activités de la section. Ils reçoivent chaque année une estampe originale numérotée et signée. Ils reçoivent la revue «Art suisse». Tous renseignements et inscriptions au secrétariat VD.

Nous avons choisi d'orienter l'activité de la société vers ce qui peut unir ses membres et non vers ce qui peut les diviser, vers ce qui peut être utile à chacun et non vers ce qui est futile. Les problèmes ne manquent pas d'ailleurs et se situent essentiellement sur un plan pratique. Puisque dans ce domaine l'unanimité fait la force, nous vous invitons, dans votre intérêt même,



à participer plus activement à la vie de votre société, à vous grouper selon vos affinités, vos tendances, à nous soumettre des projets. Nous nous emploierons, de notre côté, à vous donner des moyens de les concrétiser. Nous mettrons à votre service notre secrétariat, notre fichier d'adresses, et bientôt nos fiches de documentations qui vous permettront de mieux faire connaître vos démarches artistiques personnelles, à l'occasion d'expositions de groupes par exemple. Rien n'est en effet plus déroutant pour le public que ces grandes expositions collectives où, devant l'expression de tant de recherches esthétiques diverses, personne ne sait plus que penser, que choisir. C'est pour éviter ce grand bazar hétéroclite que nous avons décidé de renoncer à ce type d'expositions annuelles. Nous préférons vous aider, dans la mesure de nos moyens, à multiplier des manifestations réduites en nombre de partici-

Vaud

La section vaudoise SPSAS compte 109 membres artistes. Venant de la SSFPSD, 26 femmes se présentent à l'assemblée des délégués du 8 juin 1974. ek.

pants, mais plus cohérentes dans la vision qu'elles donnent des diverses recherches. Un autre avantage d'un tel genre d'expositions est de pouvoir s'étendre tout au long de l'année et d'affirmer plus efficacement la présence des artistes romands en témoignant de leur continuité dans l'effort. La caution morale de notre société n'est pas négligeable à l'égard du public, de la presse, des autorités, cette caution doit être donnée à tous nos membres qui entendent s'affirmer publiquement, individuellement ou en groupe. Elle ne saurait être réservée à telle ou telle tendance esthétique. Regroupez-vous donc selon vos tendances. Imaginez entre vous des for-

mules nouvelles, dites-nous comment vous aimeriez être soutenu par votre comité. Nous nous y emploierons de toutes nos forces. Si nos moyens matériels ne sont pas grands, nous savons à quelles portes frapper pour les faire connaître, là est à notre sens le devoir de votre comité, et nous sommes à votre service. En revanche, nous ne pouvons pas avoir des idées pour vous, nous ne devons pas vous imposer les nôtres. Venez donc à nos séances. La tête sans les membres n'est rien. Nous avons coutume de dire: «le comité c'est ceux qui viennent». Venez! C'est ainsi que la section vaudoise de la SPSAS deviendra, aux yeux du public et des autorités,

Télévision

En mars 1974, une séance de projection de films suivie d'une discussion a permis aux artistes de s'exprimer sur la forme que pourrait prendre la promotion des arts plastiques à la TV. Le responsable des émissions artistiques TV romande, M. Pierre Gisling, nous a renseignés sur ses buts et le travail technique de son équipe. Une nouvelle séance est prévue pour l'automne.

représentative des intérêts de tous les artistes qui en font partie.

Les rapports du Comité de la SPSAS avec les autorités et les pouvoirs publics

Le comité est votre porte-parole auprès des instances officielles. Sa tâche est de les informer de l'activité des membres de notre société tout autant que d'informer les membres des divers efforts faits par la Communauté pour soutenir les arts.

A cet égard faisons notre mea culpa et avouons que trop longtemps nous nous sommes contentés d'espérer une compréhension plus grande et une aide des pouvoirs publics en oubliant le vieux précepte aide-toi le ciel t'aidera. Nous nous devons de faire le premier pas, nous nous devons d'informer, de mettre au service des autorités un instrument de connaissance de notre activité. Le fichier de documentation des artistes sera cet outil.

Si nous devons déplorer certaines lacunes dans les contacts avec autorités de certaines communes vaudoises, nous nous devons aussi de dire notre gratitude à l'égard de la ville de Lausanne. Notre comité est consulté, est informé. Grâce à M. Bally délégué aux affaires culturelles nous pouvons nous-mêmes faire connaître notre point de vue. Il serait souhaitable que dans chaque ville d'une certaine importance nous puissions avoir ainsi



un interlocuteur. Trop souvent hélas nous ne savons à qui nous adresser. Mais là encore peut-être est-ce à nous de faire le premier pas. A vous donc, qui êtes en dehors de Lausanne et qui connaissez les gens de votre localité, de faire naître ce contact direct qui simplifie bien les circuits anonymes des méandres administratifs.

Sur le plan cantonal, les changements de l'exécutif ont apporté un léger retard dans certaines décisions. Parmi les regrets qui sont les nôtres, signa-

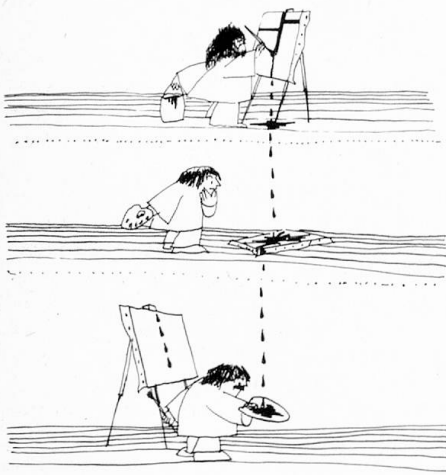
12 Gravures

Dans le cadre de ses activités, la section vaudoise a édité un album de 12 gravures 16 x 21 cm, tirage 100 ex. Prix actuel Fr. 600.-.

Les artistes: Kurt von Ballmoos, Pierre Chevalley, Christiane Cornuz, Madeline Crot, André Gigon, René Guignard, Jean-Claude Hesselbarth, Christophe-Etienne Kraft, Rolf Lehmann, Jacqueline Oyex, Ewald Pagel, Francine Simonin.

Renseignements: Maison des artistes, Parc Mon-Repos, 1005 Lausanne.

lons celui qui nous paraît le plus grave: le fait de ne pas voir de représentants de la SPSAS dans les commissions cantonales et fédérales. Nous interviendrons sans relâche pour nous y voir représentés. Mais nous ne serons, une fois encore, en position de force que si nous devenons nous-même plus qu'une «amicale». Nous devons être comme un syndicat non politique dont les délégués seront les membres de votre comité. Ces délégués ne seront vraiment représentatifs de votre volonté que dans la mesure où vous-même participerez activement à la vie de votre société.



Situation des arts dans le canton de Vaud

On m'a demandé un article sur la situation des arts et des artistes dans ce pays de Vaud si beau et en ces années de grâce 1970 et tant. J'ai commencé par hésiter, ne connaissant somme toute pas grand-chose à la question. Puis je me suis dit que cette ignorance était peut-être significative en elle-même et j'ai accepté. A ce propos, une anecdote:

La présidente des femmes-peintres – il se trouve que c'est ma femme – entreprend d'organiser une exposition collective à Zurich. Elle s'adresse aux pouvoirs publics et a la satisfaction d'obtenir un subside de cinq mille francs. Dans le même temps, un club de football du canton, désireux de construire des tribunes ou de les agrandir, s'en va sonner à la porte d'un supporter du club, industriel de son état. Lequel reçoit assez mal les délégués: il a déjà été «tapé» à d'innombrables reprises; il en a assez... Mais enfin, pour cette fois encore... Mais c'est la dernière! Qu'on ne revienne pas l'importuner! Et il met sur la table 300 000 francs «cash» (trois cent mille...)! Tête des délégués qui n'en revenaient pas.

Donc, l'artiste n'est pas à plaindre. Il peut espérer obtenir l'appui des pou-

Rencontre avec ...

Le Musée cantonal des Beaux-Arts prête aux artistes régionaux une salle du 20 mai au 11 août. 8 peintres et sculpteurs SPSAS-VD exposeront tour à tour: J. C. Stehli, Marco Pellegrini, R. Favarger et K. von Ballmoos, Christiane Cornuz et M. Ruche, A. M. Simond. Titre des expositions: Rencontre avec...

voirs publics (et de quelques amateurs, mécènes, etc.). Toutefois il serait bien inspiré en renonçant à la pratique des beaux-arts et en se convertissant au football ou à tout autre exercice soulevant l'enthousiasme des foules!

En ce qui concerne l'officialité, l'artiste vaudois peut s'adresser au «Fonds cantonal des Arts et des Lettres». Ce fonds, géré par une commission présidée par le chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, accorde des subsides: pour l'édition d'un livre; pour permettre de monter un spectacle ou de donner un concert; pour la décoration d'un bâtiment pu-

blic... C'est ainsi que récemment, il a accordé un subside pour l'édition d'un portefeuille contenant douze gravures de douze graveurs vaudois, hommes et femmes.

Deux Vaudois sur cinq habitent à Lausanne ou dans l'agglomération lausannoise: au Fonds cantonal correspond un Fonds communal, qui procède pour le compte de la ville à des achats dans les différentes expositions de groupe. Ajoutons-y l'effort du Musée cantonal des Beaux-Arts, qui depuis un an met l'une de ses salles à la disposition des artistes.

Ailleurs, l'initiative privée vient seconder les pouvoirs publics: c'est ainsi qu'à Vevey, l'association «Arts et Lettres» (800 membres, ce qui est énorme) non seulement organise dans sa propre galerie des expositions dont décide un jury, mais seconde et supplée la ville dans les expositions du Musée Jenisch.

Ailleurs encore, les artistes ont pris eux-mêmes en main leurs destinées: à Yverdon, le groupe «Orange», où se retrouvent peintres, graveurs et photographes prend une part active à la vie culturelle de la cité et a collaboré par exemple aux manifestations qui ont marqué le «jumelage» de Winterthur et de leur ville.

Du côté des sociétés, la grande difficulté est sans doute de grouper en une association à la fois cohérente, exigeante et efficace tous les artistes ou du moins le plus grand nombre d'entre-eux. Au cours de ces dernières années, après avoir institué un secrétariat commun (lequel a entrepris notamment l'élaboration d'un fichier rassemblant les données principales sur chaque artiste avec reproduction d'une ou deux œuvres significatives), la «Société des femmes peintres, sculpteurs et décoratrices» et la «Société des peintres, sculpteurs et architectes» ont procédé à une demi-fusion, chacun des membres des deux sociétés pouvant s'il le désire faire également partie de l'autre. De concert, elles ont participé à plusieurs reprises à la «Fête à Lausanne» de juin ainsi qu'aux expositions-ventes de Noël.

A côté de cette société «mère», il convient de mentionner le groupe des lissiers, qui a exposé entre autres au Château de La Sarraz; le groupe «L'Œuvre» (graphistes et architectes); le groupe «Impact», formé de quelques jeunes artistes qui se sont associés pour louer à Lausanne une galerie où ils exposent tant leurs propres œuvres que celles d'autres artistes engagés dans des recherches semblables aux leurs. Les graveurs pour leur part se retrouvent soit autour des «Presses artistiques» de Pully, que lança après la guerre l'éditeur Pierre Cailler, soit autour de l'atelier de gravures de Saint-Prex.

Mais de nos jours, ce n'est pas tout de créer, il faut encore se faire con-